



COURRIER CLUBS

N° 1602 du 07 septembre 2023

FFN- Information Lancement campagne labellisation 2023

Entièrement informatisée via la plateforme ExtraNat, la nouvelle procédure de labellisation est grandement simplifiée et automatisée. Désormais, ce sont des labels Or, Argent et Bronze qui seront attribués aux clubs. Outre l'octroi d'un label, le dispositif permet au club d'évaluer son niveau de structuration au regard des critères fédéraux et de se situer dans l'écosystème fédéral. Le dépôt des dossiers est fixé jusqu'au 30 septembre. Toutes les informations et démarches sont précisées dans le guide méthodologique en PJ. Pour plus de renseignements : catherine.aribe@ffnatation.fr

Mode d'emploi

Le savoir nager en sécurité remplace le Sauv'nage

Dès cette saison, le test du Savoir-Nager en Sécurité devient l'unique référence du savoir-nager sécuritaire, hors temps scolaire, notamment au sein du mouvement sportif et plus particulièrement au sein de la Fédération Française de Natation, il succède au Sauv'nage.

Le « savoir-nager » en sécurité correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce, milieu naturel sécurisé). Cette maîtrise du milieu aquatique permet d'accéder à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport, ou dans le cadre des enseignements d'éducation physique et sportive, aux enseignements obligatoires ou aux activités optionnelles.

Il est donc demandé à tous les clubs FFN de faire passer le test du Savoir-Nager en Sécurité (SNS).

L'enregistrement des sessions d'évaluation du test du Savoir-Nager en Sécurité s'effectue exclusivement sur le site dédié du ministère des Sports : <https://www.sports.gouv.fr/le-plan-de-prevention-des-noyades-et-de-developpement-de-l-aisance-aquatique-1129>

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, il ne sera plus possible de saisir des Sauv'nage dans le module ENF de la FFN. De même, il ne sera pas possible de saisir des tests du Savoir-Nager en Sécurité dans le module ENF de la FFN.

Cependant, rappelons que toutes les données qui seront enregistrées dans la base de données ministérielles alimenteront automatiquement la base de données fédérales sans que vous ayez à engager d'autres démarches.

Il sera nécessaire que les encadrants du club s'inscrivent sur la plateforme ministérielle :

- Lien d'accès à la rubrique d'enregistrement des encadrants :
<https://aisanceaquatique.fr/preventiondesnoyades/intervenant/>

Il est à noter que, via la mise en œuvre d'une API entre les systèmes d'informations respectifs, :

- Si vous disposez d'une carte professionnelle à jour ou si vous disposez d'un brevet fédéral FFN éligible et enregistré auprès de la FFN, vous vous retrouverez dans la base de données ministérielles
- Vous retrouverez votre club, votre comité départemental et votre ligue dans la base de données ministérielles
- Vous retrouverez vos licenciés dans la base de données ministérielles

En savoir plus

Clubs inclusifs

Le département de l'Essonne s'est engagé dans le programme Club inclusif, afin de proposer à ses clubs sportifs volontaires de se former à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Ce programme est entièrement gratuit pour les clubs sportifs, financé par le département de l'Essonne. Il s'adresse aux dirigeants et aux encadrants sportifs et est généraliste à toutes les disciplines sportives pour permettre aux clubs d'accueillir des pratiquants en situation de handicap sur des temps de pratiques partagés ou entre pairs selon la demande. Pour cela, chaque club, en plus d'apports théoriques et pratiques, bénéficie d'un accompagnement spécifique de 6 mois par les Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté pour construire un projet d'accueil du public en situation de handicap dans leur structure.

Ainsi, une première session du programme « Club inclusif » est proposée aux clubs du département de l'Essonne, **à partir du mardi 19 septembre 2023**, à Mennecy.

Nous vous invitons fortement à relayer ce dispositif à vos clubs et à les encourager à s'y investir pour leur permettre d'accueillir des personnes en situation de handicap sur leurs temps de pratique.



Pour rappel, l'objectif de ce programme est de :

- Développer l'offre de pratique parasportive sur le département ;
- Créer un réseau de clubs para-accueillants pour faciliter le partage d'expérience et avoir une mutualisation des ressources entre les clubs ;
- Permettre aux essonnais de trouver un club près de chez eux qui puisse accueillir des personnes en situation de handicap ;

Voici plusieurs éléments de mobilisation et de communication à destination de vos clubs :

- Le formulaire d'inscription à destination des clubs du département volontaire de s'y engager :
<https://form.jotform.com/231292117611346>
- Une plaquette de présentation du programme à destination des clubs sportifs (en pièce jointe) ;
- Le tableau récapitulatif des dates des différents modules (en pièce jointe) ;
- Cette affiche digitale que vous pouvez également transmettre

auprès des clubs.
N'hésitez pas à mettre l'adresse mail club-inclusif@france-paralympique.fr en copie des mails envoyés à vos clubs pour que nous puissions répondre à leurs questions.
Enfin, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions ou si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce programme. Vous pourrez également retrouver plus d'information sur le site internet dédié au programme Club inclusif, que vous pouvez également communiquer aux clubs pour qu'ils disposent de plus d'informations : <https://club-inclusif.fr/>

Records et meilleures performances

Record Essonne aux Championnats d'été Séniors TYR à New-York (USA) du 13 au 16 Juillet 2023 - Bassin de : 50 mètres

400 4 Nages dames

REYNA Alexa (2005) ES MASSY NATATION en 4:51.07 le 14/07/2023

Licences

Règles applicables en matière de certificat médical saison 2023.2024

[ICI](#)

Formulaire licences 2023/2024

Les formulaires 2023-2024 sont disponible sur le site de la FFN
Il sont dorénavant remplissables en ligne en ouvrant le document avec Acrobat Reader

[Accès au formulaire](#)

Commission des officiels

Devenez **officiel**



Ils sont **indispensables** à la bonne réalisation de nos compétitions ! Renseignez-vous auprès de votre club pour rejoindre la **grande famille des officiels**.



www.lif-natation.fr

Les 4 titres d'officiels



< LE CHRONOMÉTREUR

Il doit avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique. Il enregistre les temps des nageurs à la ligne où il est affecté.



^ LE JUGE ARBITRE

Il doit avoir 18 ans révolus le jour de l'examen théorique et avoir le titre de starter. Il dirige toute la compétition et peut disqualifier un nageur.

LE JUGE >

Il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de chronométrateur. En fonction de son affectation, il peut contrôler la régularité des virages, de la nage, ou de l'ordre d'arrivée des nageurs.



LE STARTER >

Il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de juge. Il réalise la procédure de départ de chaque course.



Photos : Yann Deret - Graphisme : Agence SweetPixel.fr

Meetings

25ème Meeting de la Vallée
du 20 au 22 octobre 2023 à Chevreuse

[En savoir plus](#)

Infos



Lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français, Ma Petite Sponso permet aux entreprises et à leurs clients de gagner à soutenir le sport amateur.

En faisant simplement leurs achats, vos adhérents obtiennent des remboursements pour eux et génèrent automatiquement pour le club

des dons financés par les entreprises partenaires.
En résumé, les achats quotidiens de vos licenciés et de leurs familles
vous rapportent de l'argent !

[En savoir plus](#)



Application lancée par la Région Ile de France, dédiée aux jeunes franciliens âgés de 15 à 25 ans qui propose des aides et des bons plans, **comme une aide de 100€ pour une inscription en club de sport pour les 15/17 ans** ou un concours permettant de gagner des places pour la Coupe du Monde de Rugby...

[En savoir plus](#)

Reconduction du dispositif Pass'Sport sur 2023.2024



Afin de favoriser la pratique sportive des jeunes dans les clubs sportifs pour la saison 2023-2024, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques vient de reconduire le dispositif Pass'Sport.

Pour mémoire, le Pass'Sport offre une déduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club, adhésion et/ou licence comprise entre le 1er juin et le 31 décembre 2023, aux jeunes :

- de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
et aux étudiants boursiers et aux bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Saviez-vous que le Pass'Sport a été attribué à 1,22 million de jeunes en 2022 ?

Le dispositif a permis de favoriser plus de 20% de jeunes et leur famille au sein de 58 000 associations sportives.

A noter cette année, le Pass'Sport est accepté pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands comprenant une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets » :
salle de fitness, salle d'escalade, club de foot, patinoire...

Et ce n'est pas tout, le Pass'Sport est également ouvert aux 5 000

associations agréées Sport ou Jeunesse et Éducation Populaire
proposant une activité sportive sur tout le territoire !

[En savoir plus](#)

Formations

Plan de formations 2ème semestre 2023 du Conseil départemental

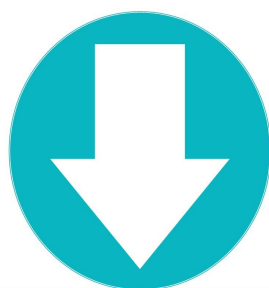


[Accès au plan de formation](#)

Catalogue des formations de l'ERFAN IDF disponible pour la saison 2023-2024



[Accès au catalogue](#)



Formations

Offres d'emploi

**Le SCA2000 Évry recrute deux maîtres-nageurs
(MNS et/ou BNSSA)**

[Voir l'offre du SCA2000](#)

**Le CN Viry-Châtillon recrute éducateurs (BEESAN,
BPJEPS- MSN)**

[Voir l'offre du CNV](#)

**L' USRO recrute entraîneurs
(BEESAN, et BPJEPS AAN,MSN et brevets fédéraux)**

Voir l'offre de l'USRO



Secouristes Français
Croix Blanche 91

PROFITEZ DE **-20%**

SUR

AVEC LE CODE
CD91NATSWIM

*Valable toute l'année / Hors promotions en cours

eurocom
Swim www.eurocomswim.com

Comité Départemental de Natation de l'Essonne

M.D.C.S. 62 bis boulevard Charles de Gaulle, 91540, MENNECY

Mail : comite91.natation@wanadoo.fr

Site internet : <https://essonne.ffnatation.fr/>

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

